

## Dossier.

# La Cité éducative pour la réussite de tous

22 projets intercommunaux pour fédérer les acteurs de l'éducation et amplifier la prise en charge éducative. [P4-5](#)



N° 21 - Février 2023

# Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

## Retour sur les fêtes de fin d'année et les vœux

Noël solidaire, Dancing roller, vœux à la population et aux retraités. Décembre et janvier ont permis de renouer avec des moments attendus par les Floriacumois. [P10-11](#)



## Recensement

Les opérations se poursuivent jusqu'au 25 février. Si vous êtes concernés rendez-vous sur [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) avec vos codes de connexion. [P7](#)



## Seniors

Les sorties et activités de février à juin 2023. [P8](#)



## Centre musical et artistique

Héloïse Darblay musicienne intervenante. [P13](#)



## Mise en place d'un permis de louer

Un dispositif pour lutter contre l'habitat indigne et insalubre. [P6](#)



**FLEURY-MÉROGIS SE MOBILISE  
POUR UNE RETRAITE  
DIGNE ET JUSTE  
POUR TOUS**



# École, collège, cité éducative... l'éducation au cœur de 2023

Interview d'Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

**Monsieur le Maire, l'éducation étant souvent présentée comme une grande priorité de la municipalité, quelles seront les grandes lignes de la politique éducative de la Ville en 2023 ?**

Je pourrais vous la résumer en quelques mots : la nouvelle école Joséphine-Baker, la «cité éducative», et, bien sûr, le futur collège. Comme vous le savez, l'an prochain, si le chantier continue de bien avancer, nous aurons droit à une nouvelle école neuve de 17 classes. Celle-ci comprendra une nouvelle cuisine centrale ou encore un nouveau centre de loisirs... tant de nouveaux équipements, de nouveaux espaces de jeux et d'éveil, qui feront le bonheur des futurs élèves et enseignants. Bien évidemment, cette nouvelle école profitera à tout le monde, en redonnant, notamment, aux autres écoles existantes des marges de manœuvre pédagogiques. C'est là un point essentiel sur lequel je tiens à insister : l'augmentation considérable du nombre d'enfants scolarisés à Fleury-Mérogis, observée ces cinq dernières années, est telle qu'il y a urgence à ouvrir de nouvelles classes qui ne soient pas des préfabriqués.

Autre point important que je veux souligner, c'est notre cité éducative qui va monter en puissance. Ce label, que nous partageons avec les villes de Saint-Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois, nous donne concrètement des moyens sup-



plémentaires pour agir au service de la réussite des élèves floriacumois, aussi bien au niveau maternel/élémentaire, qu'au niveau secondaire.

Enfin, nous allons poursuivre la bataille pour accélérer l'arrivée de notre futur collège. Un collège qui se fait, hélas, trop attendre, du fait d'une petite minorité agissante prête à tout pour retarder au maximum le début des travaux... Je regrette cette situation de blocage. Surtout quand on sait l'engagement de la municipalité pour proposer, construire des solutions alternatives. Le collège, c'est le «projet du siècle» pour Fleury-Mérogis.

Et pourtant, certains, par pur égoïsme, continuent de faire prévaloir leurs intérêts particuliers sur l'intérêt général. La Justice doit, justement, bientôt se prononcer. Nous espérons de tout cœur qu'elle donnera raison à toutes les familles qui attendent impatientement un collège dans leur ville.

**Concernant le label «cité éducative», pouvez-vous nous en dire davantage ?**

Plus que des moyens supplémentaires, la cité éducative, c'est une façon de concevoir l'éducation des enfants- et des jeunes au sens large-, sous un angle beaucoup plus global : le sport, la culture, la parentalité, les comportements à risque, l'environnement, le vivre-ensemble, les valeurs de la République... tous ces sujets vont pouvoir ainsi être travaillés de manière plus collective et transversale, et cela avec tous les acteurs de la communauté éducative réunis autour d'une même table : les enseignants et les parents évidemment, mais aussi les communes, les services jeunesse, les associations...

La cité éducative, c'est donc un outil supplémentaire à notre disposition, pour donner les meilleures chances de réussite à nos enfants. Elle apportera une plus grande plus-value aux actions que nous menons déjà, en particulier en matière de prévention contre les rixes. ■

## L'agenda du mois

### JUSQU'AU 25 FÉVRIER

Recensement d'une partie des foyers floriacumois.

*Lire page 7*

### JEUDI 16 FÉVRIER

Permanence de Pôle emploi au Point information jeunesse, place du 8-Mai-1945. 9h-12h et 14h-17h.

*Lire page 12*

### DU SAMEDI 18 FÉVRIER

#### AU SAMEDI 18 MARS

Inscriptions à l'école des enfants nés en 2020.

*Lire page 7*

### DU SAMEDI 18 FÉVRIER

#### AU DIMANCHE 5 MARS

Vacances scolaires.

### JEUDI 30 MARS

Permanence de Pôle emploi au Point information jeunesse, place du 8-Mai-1945. 9h-12h et 14h-17h.

*Lire page 12*

**« Nous allons poursuivre la bataille pour accélérer l'arrivée de notre futur collège. »**

# La Cité éducative : au service de

Il y a un an Fleury-Mérogis, Sainte-Geneviève des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge se voyaient accorder ensemble le label « Cité éducative » : un dispositif national permettant, grâce à des moyens supplémentaires, d'amplifier la prise en charge éducative des enfants et des jeunes. Dans la foulée était lancé un appel à projets auquel ont répondu divers acteurs locaux : écoles, services publics, associations... les premières actions ont démarré.



## Fédérer tous les acteurs de l'éducation

Avec la Cité éducative, les acteurs de l'éducation sont en ordre de marche pour travailler ensemble au service des jeunes Floriacumois.

« **P**our éduquer un enfant il faut tout un village » dit un proverbe africain. La Cité éducative est une manière de faire travailler ensemble tout ce que le territoire compte d'acteurs susceptibles de concourir d'une manière ou d'une autre à l'éducation des enfants et des jeunes depuis leur petite enfance jusqu'à leur entrée dans l'âge adulte et la vie professionnelle. Les parents bien



évidemment, l'Éducation nationale, les collectivités, mais aussi le monde associatif sportif, culturel... Les objectifs sont multiples : donner aux jeunes l'envie de se former et de réussir leurs études; renforcer les liens entre les parents et les encadrants; consolider les relations entre les collèges, les lycées, les mondes professionnel et sportif; propo-

ser une ouverture culturelle et citoyenne; renforcer l'offre de santé, en matière de prévention, de dépistage et de soins; faire sortir les jeunes de leur quartier pour des stages, des loisirs et des séjours; détecter, dès la petite enfance, les enfants qui auront besoin d'un suivi personnalisé... Bref, faire en sorte qu'aucun enfant, qu'aucun jeune

ne soit laissé seul face aux difficultés qu'il peut rencontrer dans son parcours scolaire ou personnel ou sa recherche d'emploi; que ni lui ni ses parents ne renoncent face aux problèmes.

### Une dimension intercommunale

Dans notre France urbaine du XXI<sup>e</sup> siècle, le «village» a forcément des dimensions assez vastes. Les jeunes Floriacumois se déplacent, fréquentent les mêmes établissements, les mêmes associations, pratiquent les mêmes activités que ceux des villes voisines. C'est pourquoi le label «Cité éducative» a été accordé conjointement aux communes de Fleury-Mérogis, Saint-

Michel-sur-Orge et Sainte-Geneviève-des-Bois. Une dimension d'autant plus importante qu'elle va permettre «*d'unir nos forces pour combattre les phénomènes de violence auxquels nous sommes confrontés*» soulignait Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis au lendemain de la labellisation. Grâce à la convention signée avec les services de l'État, les trois villes vont disposer de moyens supplémentaires pour financer différentes actions. Un appel à projet lancé à l'été 2022 a permis de mettre en place tout un programme sur l'année scolaire 2022-2023. La Cité éducative est sur les rails. ■

# la réussite de tous



A l'image du cross du collège, la cité éducative fera se rencontrer des jeunes des trois villes

## 22 projets pour 2023

Vingt-deux projets ont été retenus pour l'année 2023. Ils permettront de faire travailler ensemble les publics des trois villes. Trois exemples parmi les premiers à démarrer.

**Sciences au cœur de la classe :** faire découvrir aux enfants le monde du vivant à travers des manipulations et des visites. Le projet démarre par la visite de la ferme

pédagogique le P'tit Brin de Paille à Longjumeau. Petites sections des maternelles Langevin (FM) et Curie (SGdB).

**Pour une citoyenneté active :** piloté par la compagnie théâtrale Nue comme l'œil. Vise à valoriser le rôle du citoyen à travers la découverte de l'histoire et des institutions de la République avec un focus sur la lutte contre les inégalités femmes/hommes. Centres de loisirs des trois villes.

**Escalade :** les élèves de trois collèges, dont Paul-Éluard, participeront à ce projet sportif clôturé par une sortie commune leur permettant de mieux se

connaître et d'éviter les tensions entre quartiers.

Nous reviendrons tout au long de l'année sur les différents projets. ■



## 1000 LIVRES, 1000 POÈMES

A l'occasion du lancement officiel de la Cité éducative, le 17 février, sera également lancée le challenge **1000 livres, 1000 poèmes**. Une manière originale d'impliquer tous les acteurs de la Cité.

La Cité éducative a reçu de Biblionef, association non gouvernementale placée reconnue par l'UNESCO et l'UNICEF, une dotation de 1000 livres. Ils seront utilisés tout au long de l'année par les acteurs des différents projets.

L'un de ces livres s'intitule *100 poèmes pour les enfants* ; il est conçu comme une aide à l'écriture de leurs propres poèmes. Une idée a alors germé dans la tête des animateurs de la Cité : écrire 1000 poèmes et les regrouper dans un



ouvrage collectif qui sera publié à la fin de l'année. Les poèmes peuvent traiter de n'importe quel sujet. Enfants, parents, professionnels, agents des services municipaux des trois villes concernées pourront participer à ce challenge en envoyant leur poème à : [1000livre1000poemes.cite@gmail.com](mailto:1000livre1000poemes.cite@gmail.com)

Certains poèmes pourront également être exposés dans des lieux publics ou publiés sur le journal de la Ville. Le livre *100 poèmes pour les enfants* sera consultable dans les médiathèques. À vos plumes !

## Nos enfants et les écrans



Le 5 janvier, à l'initiative de la coordination Petite enfance de Fleury-Mérogis, s'est tenue une réunion de travail avec des enseignants et des représentants des trois villes. Objectif : organiser à Fleury, au printemps prochain, une rencontre parents/professionnels sur le thème « Nos enfants et les écrans ». Les écrans ont pris une place considé-

rable dans notre vie quotidienne et celle de nos enfants. S'il ne s'agit pas de se priver des possibilités offertes par les outils numériques, une utilisation excessive peut avoir des conséquences négatives sur la santé et l'équilibre des enfants. Comment les protéger ? Comment aider les parents à encadrer et accompagner l'utilisation des écrans ? Nous y reviendrons. ■

# Mise en place d'un permis de louer

Pour lutter à titre préventif contre l'habitat indigne ou insalubre et les marchands de sommeil, la municipalité de Fleury-Mérogis a décidé de mettre en place une « Autorisation préalable à la mise en location » comme la loi ALUR en offre la possibilité.

**E**n concertation avec Cœur d'Essonne Agglomération, compétente en matière d'habitat, ce dispositif sera mis en place à titre expérimental sur le secteur de la ville qui concentre la plus grande proportion d'habitat ancien, à savoir les rues des Petits Champs, Jean-Marillier, Roger-Clavier et Montcoquet. Concrètement, un propriétaire bailleur souhaitant louer son bien devra déposer auprès du service Urbanisme de la Ville ou adresser

par lettre recommandée avec accusé de réception, un dossier d'autorisation préalable de mise en location (APML) préalablement à la signature du contrat de location. Cette demande devra être faite au moyen d'un formulaire officiel (Cerfa) auquel devra être joint le dossier de diagnostic technique du logement. Les services de la ville effectueront une visite du logement avec le bailleur. La décision sera rendue au plus tard un mois après le dépôt



de la demande, soit pour autoriser la location, soit pour prescrire des travaux préalables, soit pour refuser de manière motivée. Les autorisations deviennent caduques si elles n'ont pas été suivies d'une location dans un délai de deux ans. Un propriétaire du secteur concerné qui louerait son bien sans avoir déposé préalablement son dossier

APML s'exposerait à une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

## Les critères d'appréciation

De manière générale, l'état du logement et du bâtiment dans lequel il est situé ne doit pas exposer ses occupants à des risques pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé (article 84, loi n° 2009-323 du 25

mars 2009 – loi Molle). Outre les aspects concernés par le diagnostic technique (exposition au plomb, performance énergétique, conformité des installations de gaz et d'électricité), les critères d'appréciation de la capacité d'un bien à être ou non loué porteront notamment sur la surface et la hauteur sous plafond, l'étanchéité des murs et de la toiture, l'état des réseaux d'eau et d'assainissement, la qualité des sanitaires (WC, salle de bains), la présence ou non d'ouverture à l'air libre des pièces principales...

Ces dispositions prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023. ■



## Défendre l'égalité femmes/hommes : c'est toute l'année

Parce que le combat pour l'égalité femmes/hommes ne peut se limiter à la seule date du 8 mars, *Fleury ma ville* publie chaque mois, un article mettant en avant un anniversaire marquant du combat féministe, à travers un évènement, une loi, un personnage, une œuvre culturelle...

### 19 février 1963 : parution de *The Feminine Mystique*, de Betty Friedan

**L**e 19 février 1963, paraît aux USA, le livre de Betty Friedan, *The Feminine Mystique*. L'auteur y dénonce l'assignation des femmes américaines des années 50/60 à leur rôle d'épouses et de mères au foyer et l'injonction qui leur est faite, à travers l'école, les magazines féminins, la publicité, d'y trouver

leur bonheur. L'ouvrage est traduit dans de nombreux pays et notamment en France où il sort en 1964, préfacé par Yvette Roudy, sous le titre *La Femme mystifiée*. Le propos fait écho à des réalités qui dépassent de loin les seuls USA. En France, dans un ouvrage intitulé *La Science de la maison*, édité en 1944 et encore

en usage jusqu'au début des années 60 dans les collèges techniques de jeunes filles et les Écoles normales d'institutrice, on pouvait lire : « *L'enseignement ménager a pour but de préparer les jeunes filles à leur futur rôle de maîtresse de maison... il faut mesurer la grandeur de la tâche qui incombe naturelle-*

*ment à la femme... La femme est l'âme du foyer: elle pourvoit aux besoins matériels de chacun... Elle élève les enfants...* » Le livre de Betty Friedan est considéré comme un élément déclencheur de la deuxième vague féministe qui se répand dans le monde dans les années 60. ■



## Recensement 2023

Les opérations de recensement ont démarré le 19 janvier et se poursuivent jusqu'au 25 février (cf. notre article dans le n° 20). 8% des foyers floriacumois sont concernés par cette enquête annuelle supervisée par l'INSEE et menée par deux agents de la commune (voir ci-dessous). Ils en ont été avertis par courrier. Le plus simple et le plus rapide, pour répondre au questionnaire, est

de le faire en ligne grâce au code qui vous a été remis. A défaut vous pouvez disposer d'un questionnaire papier. En cas de difficultés vous pouvez appeler le service Population de la mairie au 01 69 46 72 17. Sachez qu'il est obligatoire de répondre. Les réponses que vous fournissez seront traitées de manière totalement anonymes et confidentielles à seules fins statistiques. ■



Marion Palluau.



Aïcha Essamlali.

## Inscription à l'école des enfants nés en 2020

Les inscriptions des enfants nés en 2020 pour la rentrée scolaire de septembre 2023 se dérouleront du samedi 18 février au samedi 18 mars 2023.

Pour ce faire, les parents doivent se présenter en mairie, au service Régie, munis des documents originaux suivants:

- Livret de famille
- Pièce d'identité des parents



- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile sur la commune
- Matricule de la Caisse d'allocations familiales
- Document justifiant de la garde de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés
- Adresses et téléphones des employeurs.

Le service Régie est ouvert le lundi de 13h à 17h30, le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, et le samedi de 9h à 12h. Renseignements au 01 69 46 72 20. ■

## Diagnostiques en Marchant : c'est reparti !



Initiées à l'automne 2021, les Diagnostiques en Marchant, constituent un dispositif de démocratie locale permettant aux locataires des résidences HLM de la Ville et à leurs amicales, de rencontrer élus, services municipaux et bailleurs sociaux dans le cadre de « balades urbaines ». Il s'agit de pointer les éventuels problèmes et solutions à apporter par les dif-

férents partenaires pour améliorer le cadre de vie des résidents. Une nouvelle série de rencontres-diagnostic est planifiée entre début février et début avril 2023. Toutes les résidences HLM seront concernées. Les locataires seront informés au fur et à mesure quelques jours avant la rencontre, par un flyer dans leur boîte aux lettres. ■

## A propos des factures de la régie Eau Cœur d'Essonne

Afin d'améliorer le processus de relève et de facturation de vos consommations d'eau, la régie Eau Cœur d'Essonne réorganise ses services. Désormais la consommation de chaque abonné sera relevée une fois par an à la même période. La facture sera donc annuelle et couvrira chaque année les 12 mois écoulés depuis le dernier relevé. Il n'y aura plus de facture « estimée » mais seulement des factures réelles qui parviendront au plus tard un mois après le relevé. Concernant la commune de Fleury-Mérogis, le relevé sera effectué chaque début mars dès cette année 2023.

Dans un courrier adressé à tous les abonnés, Eau Cœur d'Essonne indique par ailleurs agir pour la préservation de la ressource et la maîtrise des coûts. Les abonnés souhaitant mensualiser leur paiement peuvent accéder au formulaire en ligne sur [www.eaucoeurdessonne.fr](http://www.eaucoeurdessonne.fr) à la rubrique Mon espace personnel > Payer et consulter ma facture. ■



## PRÉINSCRIPTION EN CRÈCHE



Les préinscriptions en crèche ont démarré en janvier et se poursuivent jusqu'au 31 mars.

Les familles concernées peuvent appeler le 01 69 46 67 01 et laisser un message avec leurs coordonnées ou bien envoyer un mail à [rpe@mairie-fleury-merogis.fr](mailto:rpe@mairie-fleury-merogis.fr) Un rendez-vous leur sera proposé.

La commission d'attribution se réunira courant mai 2023.

## NOUVELLE PERMANENCE SOCIALE AU 5 RUE DE LA RENARDE



Le 10 janvier, une nouvelle permanence sociale a ouvert ses portes au 5 rue de la Renarde (quartier des Résidences). Elle fonctionne tous les mardis matin de 9h à 12h sauf vacances scolaires. Elle est accessible sans rendez-vous. Vous y êtes accueillis par un agent du CCAS de la Ville. La permanence des Aunettes continue bien évidemment à fonctionner chaque jeudi matin au 6 rue du CNR.

# Les sorties et activités des retraité-e-s de février à juin 2023

## MUSÉE RODIN À PARIS

**Vendredi 10 mars**

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, nous visiterons le musée Rodin et son exposition *Corps à Corps*. Le corps est au cœur de l'esthétique de Rodin dont les sculptures racontent tous les chemins de la sensualité. Nous revivrons les relations avec ses muses et ses amantes mais aussi avec l'une de ses collaboratrices les plus passionnées, sculptrice d'exception, Camille Claudel.

**Tarif selon QF >** maximum 21 euros par personne\*.

**Inscriptions >** du 15 février au 3 mars.



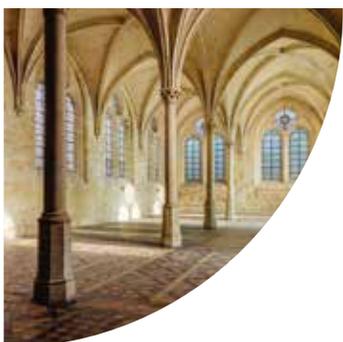
## ESCAPE GAME À L'ABBAYE DE ROYAUMONT

**Vendredi 14 avril**

Visite de l'abbaye de Royaumont dans l'Oise. Au programme: un escape game (enquête collective), des lots à gagner et un goûter composé de produits locaux.

**Tarif selon QF >** maximum 30 euros par personne\*.

**Inscriptions >** du 13 au 30 mars.



## "LES PLUS BELLES VILLES DE FRANCE" ORLÉANS

**Vendredi 12 mai**

Visite guidée de la fonderie de cloche puis balade en petit train et déjeuner au restaurant. L'après-midi, balade sur la Loire et visite guidée des cryptes de Saint-Aignan et Saint-Avit.

**Tarif selon QF >** maximum 54,50 euros par personne\*.

**Inscriptions >** du 17 avril au 5 mai.



## "LES PLUS BELLES VILLES DE FRANCE" 8<sup>E</sup> ÉDITION DE L'ARMADA À ROUEN

**Vendredi 9 juin**

Visite guidée de la ville de Rouen en petit train, déjeuner au restaurant et croisière commentée en bateau à l'occasion de l'Armada.

**Tarif selon QF >** maximum 59 euros par personne\*.

**Inscriptions >** du 15 mai au 2 juin.



## À FLEURY

### ATELIER ARTS PLASTIQUES

**Lundi 6 février - 15h**  
**au CMA**

Le CMA en partenariat avec le service des Retraités vous propose une découverte des arts plastiques et une visite personnalisée du conservatoire. Venez dessiner, peindre, créer et profiter d'un enseignement assuré par une professionnelle également directrice de l'école de stylisme Fashion Academy de Paris.



### THÉ DANSANT AVEC RAFFI

**Lundi 3 avril - 14h**  
**salle intergénérationnelle**

Du thé, des gourmandises, du disco... et Raffi.

**Inscriptions >** du 20 mars au 7 avril.

**\* Le prix des sorties est calculé suivant le quotient familial et peut varier en fonction du nombre de participants.**

**La tenue et le contenu des sorties peuvent être modifiés selon le contexte sanitaire.**

**Service Retraités >**  
**01 69 46 72 29**

# Ateliers de la fraternité : faire de la jeunesse une grande cause nationale



Le 16 décembre dernier, la salle André-Malraux accueillait la restitution des Ateliers de la fraternité. L'occasion de tirer de premières leçons de ce travail citoyen d'une grande richesse et d'esquisser ce qui sera le futur « livre blanc » à remettre au plus haut sommet de l'État courant 2023.

**D**u 10 au 25 novembre, 5 ateliers ont rassemblé citoyens de tous âges et de tous quartiers, élus et forces vives de la Ville avec une conviction et un objectif. La conviction : c'est qu'un drame comme celui qu'a connu Fleury-Mérogis en juillet 2022 ne peut pas être traité comme un simple fait divers et qu'il faut s'attaquer aux causes qui conduisent ici comme ailleurs à ce type de tragédie. L'objectif c'est de produire

une dynamique qui, de Fleury au plus haut sommet de l'État, en passant par le Département et la Région, conduise aux synergies nécessaires pour passer des constats, aux propositions et à l'action.

Ce 16 décembre, les participants aux ateliers se retrouvaient donc salle André-Malraux pour tirer un premier bilan de ces échanges. Quatre grands thèmes de discussions en sont ressortis : prévenir le passage à l'acte, accompagner les jeunes



Parmi les intervenants, de nombreux jeunes ont exprimé leur satisfaction du travail accompli.

« Nous avons remporté un premier pari : celui de faire reculer la résignation et le fatalisme face aux rixes ; celui de croire en notre jeunesse. »

Olivier Corzani

vers l'autonomie, agir pour une ville inclusive et offrir aux jeunes et à leurs familles un cadre de vie de qualité.

## Des constats et des propositions

Quand le constat est fait que souvent les violences « partent de rien », renforcer la présence d'adultes avec l'embauche de médiateurs semble indispensable. Alors que beaucoup de jeunes se disent perdus face à l'école, la lutte contre le décrochage scolaire apparaît une priorité. Face à l'individualisme et à l'affaiblissement des solidarités, rétablir le lien social à travers notamment des actions inter-villes paraît à tous une nécessité. Ce n'est là qu'un petit échantillon des

constats et propositions mais qui dit bien le besoin de réponses concrètes.

Les nombreuses prises de parole de cette soirée, de jeunes, d'élus ou de partenaires ont toutes exprimé leur satisfaction du travail accompli mais aussi leurs attentes que tout cela puisse se concrétiser aussi rapidement que possible. Le chef de cabinet de la préfecture de l'Essonne a quant à lui souligné que ce qui venait de se passer à Fleury-Mérogis pourrait bien servir d'exemple à ce qui se prépare pour d'autres villes du département. Un signe plus qu'encourageant. Nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces sujets tout au long des prochains mois. ■

## LES ATELIERS DE LA FRATERNITÉ EN CHIFFRES

### 205 constats

#### Ils ont porté sur :

- Les moyens d'accès à l'autonomie > 35%
- La cohésion sociale et territoriale > 37%
- Les violences et la délinquance > 17%
- Le cadre de vie > 13%.

### 185 propositions

#### Elles ont porté sur :

- Le lien social et l'image des jeunes > 43%
- Accompagner les jeunes vers leur autonomie > 30%
- Se donner un meilleur espace à vivre > 14%
- Prévenir les violences et la délinquance > 8%
- La gouvernance des politiques Jeunesse > 5%.

# « Jamais le service public ne nous

Noël solidaire et soirée Dancing roller en décembre, vœux à la population et aux retraités en janvier... Retour sur les événements marquants de ces deux derniers mois qui ont mis en exergue le besoin d'humanité, de solidarité et de service public.

## Soirée Dancing Roller



Les Floriacumois en avaient été privés deux années durant à cause de la crise sanitaire: la soirée roller a fait le plein le 17

décembre. Une soirée de détente en musique et en famille pour le plaisir des petits et des grands. ■

## Noël solidaire

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le 17 décembre, la Ville de Fleury-Mérogis et les associations partenaires ont organisé le Noël solidaire: une distribution de fruits, de légumes de jouets permettant à 500 familles floriacumoises de faire face aux difficultés de la période, et une belle journée de solidarité et de chaleur humaine. ■



## Vœux 2023 : « se retrouver pour faire commune »

Décor élégant en noir et blanc, composition florale, accueil musical... les agents du service public avaient mis un soin particulier à préparer le gymnase Jacques-Anquetil pour la cérémonie des vœux.



« **U**n moment de rassemblement où nous nous retrouvons pour faire commune » souligne Olivier Corzani. Après avoir remercié les élus et partenaires présents (voir ci-contre), le maire a rappelé que ces vœux étaient les premiers du mandat, soulignant combien

les choses avaient changé en trois ans avec la succession de crises: sanitaire, géopolitique, énergétique, sociale, climatique... « Notre capacité à affronter les difficultés aura été mise à rude épreuve. » C'est désormais aux conséquences de ces crises que doit faire face la Ville avec la hausse du coût des

matériaux: « alors que nous avons des équipements majeurs à sortir »; « et maintenant de l'énergie [qui] dépend de plus en plus des lois du marché. » Une bonne raison de se féliciter du choix de la Ville en faveur de la géothermie: « nous sommes heureux de vous annoncer que nous

disposons dorénavant d'une énergie 40 % moins chère que le gaz. »

### Faire reculer la résignation

Évoquant « le décès de Lucas lâchement assassiné par des meurtriers qui ne le connaissaient pas », le maire a souligné: « Partout cette violence gangrène nos quartiers. [...] Elle prend racine dans un contexte social et urbain spécifique. [...] C'est le sens de la démarche que nous avons initiée avec les ateliers de la fraternité. D'ores et déjà nous avons remporté un >

### DE NOMBREUSES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

De nombreuses personnalités avaient tenu à être présentes: M. F. Durovray, président du Conseil départemental de l'Essonne, M. E. Braive, président de Cœur d'Essonne agglomération, M. L. Camara, conseiller régional, M<sup>mes</sup> et MM. les conseillers départementaux S. Raffalli, T. Valdeyron, M.-C. Arasa et F. Pettitat ainsi que des représentants de la préfecture de l'Essonne et de la Gendarmerie nationale.

# est apparu si précieux »

> *premier pari : celui de faire reculer la résignation.* » Passant en revue l'actualité floriacumoise, le maire a notamment évoqué le lancement de la Cité éducative avec Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge; le chantier de la future école Joséphine-Baker : « *un magnifique projet qui nous permettra de garantir de meilleures conditions d'éducation pour tous nos enfants* »; le projet de collège : « *une urgence pour la ville, ses enfants et ses jeunes* »; le tra-



Professeurs et élèves du CMA ont assuré un bel accueil musical.

vail de préventions mené grâce à nos ASVP et à « *un travail régulier avec la Gendarmerie nationale* » et l'installation des premières caméras de vidéoprotection...\* « *Jamais le service public ne nous est apparu si précieux* » a-t-il conclu

avant de mettre à l'honneur deux personnalités (voir ci-contre).

La cérémonie s'est poursuivie par un buffet et une sympathique soirée dansante. ■

\*L'intégralité du discours est disponible sur [fleurymerogis.fr](http://fleurymerogis.fr)

## Banquet des retraités : « une retraite heureuse est possible »

Environ 150 retraités avaient répondu à l'invitation de la Municipalité pour le traditionnel banquet des vœux.

« **J** de vous voir rayonnant, heureux, en forme... Vous êtes la preuve vivante, que faire de l'âge de la retraite une nouvelle étape heureuse de la vie est possible. Vous êtes le résultat de

*l'ambition portée par le Conseil national de la résistance il y a plus de 70 ans.* »

En saluant ainsi les retraités, Olivier Corzani évoque le projet du gouvernement de repousser l'âge de la retraite à 64 ans : « *comme si c'était la seule solution.* »

Et de dénoncer : « *silence sur la possibilité d'une taxe même minime sur les flux financiers.* »

### De nombreuses activités

Une retraite heureuse : la ville y contribue à sa manière en proposant de nombreuses activités aux retraités : « *huit sorties annuelles, des ateliers comme celui sur la prévention des arnaques ou sur l'usage des écrans numériques...* »

« *En 2023 nous continuerons en mettant davantage l'accent sur le lien intergénérationnel.* »

« *Je vous souhaite l'année la plus douce et paisible* », a conclu le maire.

Quiz musical et après-midi dansant ont ensuite animé la journée. ■



## Deux personnalités mises à l'honneur

À l'occasion de la cérémonie des vœux, Olivier Corzani a souhaité mettre à l'honneur deux personnalités. Le Docteur Sylvie Bernard et Madame Tran To Nga.



### Madame Sylvie Bernard est médecin

Elle a exercé à Fleury-Mérogis durant une trentaine d'années et a cessé son activité en 2022.

Dne es familles

floriacumaises l'ont eue comme médecin traitant et elle a vu grandir de nombreux enfants désormais adultes.

« *Ils dressent de vous le portrait d'un médecin très à l'écoute et très humaine* – a indiqué le maire. *Et beaucoup n'ont pas encore retrouvé de médecin traitant. Nous vous regrettons tous. Au moment où vous commencez une nouvelle étape de votre vie, nous vous souhaitons le meilleur.* » Le Docteur Bernard a remercié le maire et l'ensemble des Floriacumois et a dit son plaisir d'avoir exercé dans cette ville.



### Madame Tran To Nga est une journaliste franco-vietnamienne

Contaminés par les épandages d'agent orange de l'armée américaine durant la guerre d'indépendance du Vietnam, elle et ses enfants sont

aujourd'hui atteints de plusieurs maladies conséquences de cet empoisonnement. Depuis plusieurs années, elle mène un combat juridique pour faire reconnaître la responsabilité des multinationales agrochimiques comme Monsanto. En 2019, elle a déposé une plainte auprès du Tribunal de grande instance d'Évry. Le 10 mai 2021 le tribunal a jugé cette plainte irrecevable. Ses avocats ont fait appel de cette décision. « *Votre combat impose le respect* », a souligné Olivier Corzani.

# Vacances d'hiver : glisse et rencontres



Ce sont des vacances placées sous le signe des jeux et sports de glisse qui attendent les jeunes Floriacumois pour ces vacances d'hiver ; sans oublier les activités intervilles.

Deux sorties à la patinoire d'Évry seront proposées les jeudis 23 février et 2 mars. Le 27 février, direction Bonneuil-sur-Marne, pour une ma-

tinée « crazy ski » : une expérience de ski indoor encadrée par des moniteurs diplômés. Et l'après-midi, un grand quiz sur les sports d'hiver.

Ces vacances seront également l'occasion de partager des moments avec les jeunes des villes voisines : une rencontre de foot en salle avec Grigny. Et la semaine suivante, « un dîner presque parfait » avec les jeunes de Saint-Michel et Sainte-Geneviève dans le cadre de la Cité éducative : préparation du repas l'après-midi et dégustation le soir.

Une visite du stade de France est également prévue. ■

+ d'info auprès du service Jeunesse, à l'Espace Louis-Daquin, rue André-Malraux.

## Séjour ski ou surf à Combloux

30 enfants et adolescents floriacumois (20 de 6/11 ans et 10 de 12/14 ans) passeront une semaine à Combloux (Haute-Savoie) pour un séjour ski et surf du 25 février au 4 mars.

Peu de communes aujourd'hui proposent des séjours de ski aux enfants. Nous avons demandé à Espérance Niari, maire-adjointe en charge des Ambitions et des Droits pour les enfants et les jeunes ce qui pousse la Ville de Fleury-Mérogis à en organiser.

**Espérance Niari :** « Les sports d'hiver coûtent très chers. 8 % seulement des Français les pratiquent. Et ce sont les familles modestes comme celles de nos quartiers populaires qui partent le moins et pour la plupart jamais. Il y a donc matière à rétablir un peu d'égalité. Découvrir la montagne en hiver, la neige, le ski, les randonnées en raquettes... c'est découvrir d'autres paysages, d'autres activités. C'est un formidable levier d'épanouissement et de découverte de soi et c'est propice à



la création de liens entre les jeunes. Nous sommes donc dans notre rôle de ville solidaire en favorisant le droit aux vacances, hiver compris. C'est un coût non négligeable mais c'est un investissement dans l'humain, pour l'avenir de nos jeunes Floriacumois. » ■

## Préservatifs gratuits pour les moins de 26 ans



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les préservatifs masculins de marque Eden et Sortez Couvert sont disponibles gratuitement en pharmacie pour

les jeunes de moins de 26 ans. Pour en obtenir, les jeunes majeurs devront présenter leur carte Vitale ou attestation de droit ou à défaut une pièce d'identité. Pour les jeunes mineurs, une déclaration sur l'honneur attestant de leur âge et de leur statut d'assuré social suffira. Ils pourront demander le secret de la délivrance. ■

## Le Point information jeunesse



Le Point information jeunesse s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Il propose aide et information sur l'orientation, la

formation, la préparation au Bafa, la recherche d'emploi et de jobs d'été, les loisirs, l'accès à Internet... Il est situé place du Huit-Mai-1945.

Il est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.

Tél. : 01 69 72 19 72. ■

## Permanence Pôle emploi au PIJ

Une fois par mois, le Point information jeunesse accueille une permanence de Pôle emploi.

Les prochaines se tiendront les jeudis 16 février et 30 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h. ■

## PARCOURS SUP : C'EST PARTI

Après une phase d'information démarrée en novembre au sein des établissements scolaires et le 20 décembre sur le site [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr), c'est maintenant le temps de formuler ses vœux (jusqu'au jeudi 9 mars 2023 compris). Chaque lycéen peut formuler jusqu'à 10 vœux. Ils devront ensuite être confirmés **au plus tard le jeudi 6 avril**. Les réponses seront

apportées à partir du 1<sup>er</sup> juin. Vous pouvez télécharger le calendrier détaillé sur : [https://www.parcoursup.fr/documentspdf/calendrier\\_parcoursup\\_2023.pdf](https://www.parcoursup.fr/documentspdf/calendrier_parcoursup_2023.pdf)

Le Point information jeunesse est également à votre disposition pour vous apporter une aide, n'hésitez pas à le contacter (voir ci-dessus).

# Héloïse : musicienne intervenante à plein temps

Parmi les 16 artistes enseignants du CMA salariés de la Ville de Fleury-Mérogis, Héloïse Darblay a un statut à part : elle est musicienne intervenante auprès des enfants des écoles et des crèches.

Un musicien intervenant c'est d'abord un musicien. Héloïse est harpiste. Elle a commencé son apprentissage à 6 ans et continue de prendre des cours : « parce que c'est important pour moi de garder une posture d'élève. » Faire de la musique son métier n'était pas une évidence. « J'étais partie pour faire des études de médecine. C'est mon professeur de philosophie qui savait que je consacrais beaucoup de temps à la musique qui m'a dit : pourquoi ne ferais-tu pas des études de musique ? Cela m'a fait réfléchir et j'ai entamé une licence de musicologie. »

« Après ma licence, j'ai rencontré une musicienne interve-



nante qui m'a parlé de son travail. J'ai fait un stage et j'ai découvert ce qu'était ce métier. Les enfants m'appelaient "maîtresse de chansons". Ça m'a passionnée. » Alors Héloïse s'inscrit à l'Université d'Orsay pour y préparer un DUMI (Diplôme universitaire de musicien intervenant). « On y apprend la dimension pédagogique, comment transmettre aux enfants à partir de sa pratique personnelle et de ses connaissances. Sans oublier le côté administratif pour travailler avec l'Éducation nationale avec un programme à respecter. »

Son diplôme en poche, Héloïse est recrutée à Fleury-Mérogis. Elle

est désormais dans sa 6<sup>e</sup> année scolaire et toujours enthousiaste.

## La musique comme support d'apprentissage

« C'est un métier où la créativité est sans limite. Une année, avec une classe qui faisait de l'initiation au rugby, on a travaillé sur le Haka\* ».

Les projets sont construits en partenariat avec les enseignants en fonction de leurs objectifs pédagogiques. « On utilise la musique comme support d'apprentissage, pour aider les enfants à communiquer entre eux, à gérer leurs émotions, à apprendre à vivre ensemble. On leur apprend à avoir un

regard critique sur ce qu'ils produisent. On les aide à passer d'enfant à élève puis d'élève à public ou artiste. C'est passionnant de voir comment les enfants évoluent tout au long du projet. » Chaque classe représente une quinzaine de séances d'une heure dans l'année. S'y ajoute tout le travail de préparation avec les enseignants. Souvent le projet se conclue par un spectacle de fin d'année : « ça laisse aux enfants de bons souvenirs. » Au fil des années, Héloïse est de plus en plus sollicitée. « Environ 90 % des enseignants voudraient

préparer un projet. » Tous ne peuvent pas être concrétisés. « On privilégie généralement les élèves qui n'ont pas eu l'occasion d'en suivre un. Et puis, d'une année sur l'autre les enseignants s'accaparent des outils qui leur permettent d'être autonomes. »

Parmi les projets de l'année : un atelier avec les crèches et un spectacle musical autour du conte *Le Petit Soldat de plomb* (voir ci-dessous).

On aura l'occasion d'en reparler. ■

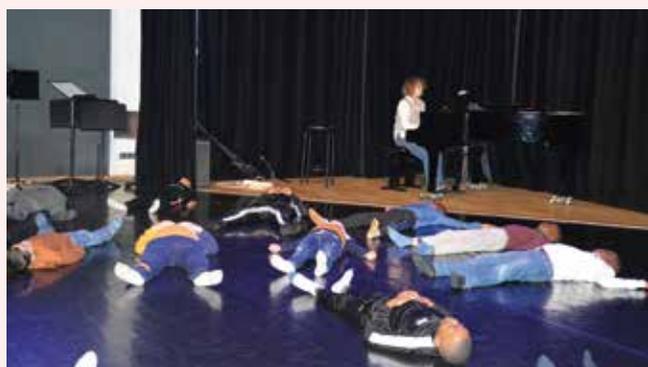
\* Danse chantée réalisée par les joueurs néo-zélandais avant le début d'un match.

## ATELIER « CHANTS DU MONDE » AVEC LES CRÈCHES

Outre ses interventions dans les écoles, Héloïse anime également un atelier « Chants du monde » avec les parents et les enfants des crèches. D'abord initiative du multi-accueil Brin d'éveil, cet atelier est désormais étendu à l'ensemble

des crèches. Chaque parent vient avec les chants de son pays ou de sa région d'origine et les partage avec les autres. Une semaine sur deux, le jeudi de 17h à 18h, parents et enfants apprennent ces chants et profitent des conseils avisés d'Héloïse.

## « Voix en scène » : Le Petit Soldat de plomb



Parmi les projets animés par Héloïse durant cette année scolaire figure « Voix en scène », un projet initié par une classe de CM1/CM2 de l'école Desnos, en partenariat avec le Créa - Centre de création vocale et scénique -

d'Aulnay-sous-Bois, dans le cadre de la Cité éducative, autour du spectacle musical *Le Petit Soldat de plomb* d'après le conte d'Andersen.

Pour les enseignantes et Héloïse, il s'agit de conduire chaque enfant vers la justesse

de ton, de rythme et d'expression, ce qui suppose un engagement à la fois individuel et collectif des élèves. À la fin de l'année, ils présenteront leur spectacle aux autres élèves de la Cité éducative. ■

## ■ Vos élus municipaux



**Olivier CORZANI**  
Maire,  
Vice-président  
du Conseil  
communautaire



**Roger PERRET**  
Maire-adjoint chargé  
du Cadre de vie et de la  
Démocratie locale



**Espérance NIARI**  
Maire-adjointe chargée  
des Ambitions et droits  
pour les enfants  
et les jeunes



**Ruddy SITCHARN**  
Maire-adjoint chargé de  
la Vie économique,  
du Développement de  
l'économie sociale et  
solidaire et des Finances



**Alice FUENTES**  
Maire-adjointe chargée  
des Droits à l'éducation  
et à la Vie scolaire



**Yves GUETTARI**  
Maire-adjoint chargé  
du Sport pour tous et  
du développement  
de la pratique sportive



**Danielle MOISAN**  
Maire-adjointe chargée  
des Affaires sociales,  
du Logement et  
de la Santé



**Nourredine MEDOUNI**  
Maire-adjoint chargé de  
la Tranquillité publique,  
des Transports  
et mobilités, et des  
Commémorations



**Isabelle DURAND**  
Maire-adjointe chargée  
du Développement de la  
culture pour tous,  
de la Vie des aînés,  
de la Valorisation de  
l'histoire et du patrimoine  
de la ville



**Marie-Gisèle BELZINE**  
Conseillère municipale  
chargée des Droits des  
femmes et des personnes  
en situation de handicap



**Hichame OUBBA**  
Conseiller municipal  
chargé de la Vie  
associative



**Tiphaine VALDEYRON**  
Conseillère municipale  
chargée de la Petite  
enfance,  
Conseillère  
départementale



**Mahamadou SACKO**  
Conseiller municipal  
chargé de la Vie des  
quartiers et des activités  
des familles



**Christian DARRAS**  
Conseiller municipal  
chargé des Actions  
de solidarité



**Mélanie BARBOU**  
Conseillère municipale



**Laurent DOISELET**  
Conseiller municipal



**Jeannette OTTO**  
Conseillère municipale



**Didier GABA**  
Conseiller municipal



**Sophia MEJRI**  
Conseillère municipale



**Martine GOESSENS**  
Conseillère municipale



**Madiouma TANDIA**  
Conseiller municipal



**Aline THIOL**  
Conseillère municipale



**Sami TOUMI**  
Conseiller municipal



**Maria BERNARDO**  
Conseillère municipale



**Ruddy GASTRIN**  
Conseiller municipal



**Ghyslaine LARUELLE**  
Conseillère municipale



**Julien CORZANI**  
Conseiller municipal



**Saty TALL**  
Conseillère municipale



**Albert LAVENETTE**  
Conseiller municipal



**Annie MARÇAIS**  
Conseillère municipale

### POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Tiphaine Valdeyron, conseillers départementaux : gconan@cdessonne.fr ■ Avec Antoine LÉAUMENT, député de l'Essonne : antoine.leaument@assemblee-nationale.fr

## Menus du 13 février au 17 mars 2023 (sous réserve de modifications)

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.  
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

### FÉVRIER

#### LUNDI 13

Tomates cerises, mozzarella  
Rôti de dinde  
Pâtes sauce tomate  
Babybel  
Pomme **BIO**

#### MARDI 14

**Menu végétarien**  
Salade piémontaise végétale  
Tarte au fromage  
Haricots beurre  
Fromage AFH  
Crème chocolat

#### MERCREDI 15

Rillettes de thon  
Bœuf bourguignon  
Duo de carotte et pomme de terre  
Munster - Kaki

#### JEUDI 16

Velouté de potiron  
Choucroute de volaille  
Pommes de terre  
Fromage frais  
Pain d'épices

#### VENDREDI 17

Carotte et chou rémoulade  
Gratin de colin et moules sauce crémeuse - Riz  
Yaourt sucré - Tourteau

#### LUNDI 20

Pizza  
Sauté de bœuf Stroganoff  
Mezze penne  
Édam - Fruit

#### MARDI 21

**Menu végétarien**  
Velouté de carotte  
Croc'fromage  
Lentilles, carottes  
Yaourt  
Moelleux au chocolat

#### MERCREDI 22

Œufs durs mayo  
Rôti de bœuf froid  
Haricots verts  
Fromage - Fruit

#### JEUDI 23

Salade verte  
Émincé de volaille kebab  
Frites mayo, ketchup  
Emmental  
Purée de pomme **BIO**

#### VENDREDI 24

Taboulé  
Filet de poisson au beurre  
Gratin d'épinards et pomme de terre  
Fromage à tartiner - Fruit

### MARS

#### LUNDI 27

Pizza  
Rosbeef  
Jardinière de légumes  
Fromage - Poire

#### MARDI 28

Salade composée  
Wings de poulet  
Potatoes  
Chocolat liégeois - Beignet

#### MERCREDI 1<sup>ER</sup>

Betteraves à l'orange  
Gratin dauphinois aux lardons  
Fromage - Compote

#### JEUDI 2

**Menu végétarien**  
Potage de légumes  
Omelette à l'espagnole  
Ratatouille  
Brie - Banane **BIO**

#### VENDREDI 3

Fond d'artichaut vinaigrette  
Poisson sauce meunière - Riz  
Emmental - Kiwi

#### LUNDI 6

Salade de cœur de palmier  
Haché de veau  
Coquillettes au beurre  
Mimolette - Pomme

#### MARDI 7

**Menu végétarien**  
Velouté Dubarry  
Steack végétal  
Haricots verts  
Fromage de chèvre  
Éclair choco

#### MERCREDI 8

Salade clémentine, menthe  
Rôti de dinde aux pruneaux  
Gratin de courgette  
Cantal - Banane **BIO**

#### JEUDI 9

Tarte au fromage  
Chipolata / dinde  
Légumes anciens  
Yaourt aux fruits - Clémentine

#### VENDREDI 10

Saucisson, beurre  
Salade niçoise  
Raviolis au saumon  
Salade verte  
Chavroux - Crème vanille

#### LUNDI 13

Macédoine mayonnaise  
Émincé d'agneau à l'indienne  
Riz Madras  
Kiri - Banane

#### MARDI 14

**Menu végétarien**  
Pizza au fromage  
Œufs brouillés  
Purée de potiron  
Tomme noire  
Semoule au lait

#### MERCREDI 15

Salade de pâtes au surimi  
Paupiette de lapin - Brocolis  
Camembert **BIO** - Orange

#### JEUDI 16

Asperges  
Saucisse - Lentilles  
Fromage blanc  
Tarte aux abricots

#### VENDREDI 17

Salade verte  
Paella  
Fromage  
Paires au sirop

## Conseil nutrition Les bienfaits des choux



Blancs, verts ou rouges, choux fleurs ou de Bruxelles... Les choux sont des légumes stars de l'alimentation hivernale (d'octobre à mars) et sont sources de nombreux bienfaits nutritionnels. Peu caloriques, ils participent à l'apport en vitamines B, C et K\* indispensables au bon fonctionnement de l'organisme et jouent de ce fait un rôle également très riches en

fibres qui favorisent la digestion et le transfert intestinal et contiennent du calcium bon pour les os. Les choux peuvent se cuisiner de multiples manières : en salade (chou rouge), en gratin (chou-fleur), braisés ou farcis (chou vert), sans oublier la célèbre soupe aux choux et bien d'autres recettes encore. Bon appétit !

\* Prendre les conseils d'un médecin si vous suivez un traitement anticoagulant.

### FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

**Directeur de la publication :** Olivier Corzani

**Directeur de la communication :**

Thierry Doulaud

**Rédaction :** Thierry Doulaud.

**Photos :** Ville de Fleury-Mérogis,

Adobe Stock, DR

**Conception éditoriale et graphique :**

André Ciccodicola et Jean-Pierre Créac'h  
(Ciccodicola.conseil)

**Mise en pages :** Sophie Rouxel

**Impression :** imprimerie Grenier



**Distribution :** Le diffuseur des collectivités

**Mairie de Fleury-Mérogis**

12, rue Roger-Clavier

91700 Fleury-Mérogis

Téléphone : 01 69 46 72 00

www.fleurymerogis.fr

# Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

## Renseignements pratiques



### HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107  
91706 Fleury-Mérogis cedex  
01 69 46 72 00

[www.fleurymerogis.fr](http://www.fleurymerogis.fr)

**Horaires :** lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

**Mairie fermée le mercredi.**

### NUMÉROS UTILES

#### CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry  
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex - 01 69 72 18 00

#### MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil  
91360 Villemoisson-sur-Orge - 01 69 46 81 50

#### GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

#### MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie  
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

### ♥ INFOS SANTÉ

#### CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux  
**Médecins généralistes :**  
Dr Ben Salem  
Dr Dahane  
Tél. : 01 88 09 00 00

**Infirmiers :**  
M<sup>me</sup> Moumen

Tél. : 06 64 83 86 21

M. Varennes

Tél. : 06 63 25 14 22

**Prélèvements sanguins :** les lundis 7h30-11h sans RV.

#### CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-King

**Médecins généralistes :**

Dr Haffaf  
Dr Laïb  
Tél. : 01 88 09 00 05

**Dentiste :**  
Dr Toledano  
Tél. : 01 69 21 21 29

**Ostéopathe :**  
M<sup>me</sup> Delannay  
Tél. : 07 66 74 24 00  
ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

#### AUTRES PRATICIENS

**Dentistes :**  
Dr Korber et Dr Garabedian  
10 rue de l'Orge  
Tél. : 01 60 16 64 17  
ou 01 60 16 56 86

**SOS Médecins 24h/24**  
Tél. : 08 26 88 91 91

#### PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite  
0 à 6 ans

**Maison de la petite enfance**  
Tél. : 01 69 46 67 06

**CMPP** (Centre médico-psycho-pédagogique)  
6 rue du CNR  
Tél. : 01 60 16 02 69

#### PHARMACIES

**M<sup>me</sup> Ichir**  
2, av. du Docteur-Fichez  
Lun au ven 9h-19h30  
Sam 9h-19h  
01 69 24 39 90

**Grande pharmacie de Fleury**

24, rue Rosa-Parks  
Lun au sam 8h30-20h30  
01 60 15 80 83

#### CENTRE JEAN-MOULIN

**Réadaptation professionnelle**  
8, rue Roger-Clavier  
01 69 25 66 00

#### RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier  
01 69 25 65 00

#### ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier  
01 69 25 64 00

#### PERMANENCES SOCIALES

(En période scolaire)

• **6 rue du CNR**  
Le jeudi de 9h à 12h ;  
• **NOUVEAU** depuis le 10 janvier au  
**5 rue de la Renarde**  
Le mardi de 9h à 12h.  
06 50 94 74 56

#### TAXIS

**M. Belamine :**  
06 08 81 60 60  
**M. Péreira :**  
06 08 02 02 85

### DÉCHETS ENCOMBRANTS

**secteur pavillonnaire :**  
sur demande au  
0 800 293 991 ou sur  
[www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr)  
**Secteur collectif :**  
14 et 28 février 2023.

### AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie  
de 10h15 à 11h45  
**vendredi 24 février 2023.**

### ILS SONT NÉS

**GREAGBA Nathanaël,**  
Grâce, Liel  
né le 28/11/2022.  
**NIOKANE Amar**  
né le 12/12/2022.  
**GOMES BURGO Julia**  
née le 12/12/2022.  
**OUNI Lina**  
née le 15/12/2022.  
**SAID Ranya, Présclia**  
née le 19/12/2022.  
**CAILLOT Kyllianah,**  
Maiwenn, Annaelle  
née le 24/12/2022.  
**ABDOU Habiba**  
née le 30/12/2022.  
**CHENAL Kélan, Thierry**  
né le 5/01/2023.  
**LOUIS CHARLES**  
Isaiah, Bastien  
né le 6/01/2023.  
**BOUJLIDA Maïssa**  
née le 10/01/2023.  
**AIGLE Meyvan, Loïc,**  
Gaëtan né le 12/01/2023.  
**ADILA Nandy**  
née le 15/01/2023.

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

**LETIEN Maurice,**  
Joseph décédé  
le 20/12/2022.  
**PINTO Mario, Pedro**  
décédé le 29/12/2022.

### ACTUALITÉ PRATIQUE - SENIORS

#### NAVETTE COURSES

##### LES VENDREDIS :

10/2 et 10/3 (Leclerc Fleury-Mérogis),

17/2 et 17/3 (Carrefour),

24/2 et 24/3 (Leclerc Viry-Châtillon),

3/3 (Auchan).

#### NOUVEAU HISTOIRES AVEC LES TOUT-PETITS

• **Vous avez du temps libre, vous aimez le contact avec les tout-petits ?** Le multi-accueil Emmi-Pikler vous propose des moments d'échange avec les enfants de leur structure une matinée chaque mois, de 9h30 à 11h, à la salle intergénérationnelle ou au sein du multi-accueil.

**Jeudi 23 mars,** venez leur raconter des histoires, cuisiner, jouer, vous balader avec eux...  
Renseignez-vous auprès du service Retraités en mairie.

Service Retraités > **01 69 46 72 29**